



RAPPORT ANNUEL

du

COMITÉ CONSULTATIF SUR LA NOMINATION DES JUGES DE PAIX

pour la période du

1^{er} janvier au 31 décembre 2018

Toronto (Ontario)
Mars 2021

ISSN 1918-4166 (Version bilingue imprimée)
ISSN 1918-4174 (Version anglaise sur Internet)
ISSN 1918-4182 (Version française sur Internet)

Les personnes qui désirent formuler des observations quant au processus de candidature du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix sont invitées à écrire à l'adresse suivante :

Madame la présidente
Comité consultatif sur la nomination des juges de paix
720, rue Bay, 3^e étage
Toronto (Ontario) M7A 2S9

TABLE DES MATIÈRES

LETTRE D'ACCOMPAGNEMENT	1
MESSAGE DU PRÉSIDENT	2
INTRODUCTION	3
MODE DE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ	5
STATISTIQUES	6

ANNEXES

ANNEXE A – La loi	7
ANNEXE B –Comité consultatif sur la nomination des juges de paix – Notices biographiques des membres	11
ANNEXE C – Politiques et procédures	30
ANNEXE D – Qualités requises et critères de sélection	32

L'honorable Doug Downey
Procureur général de l'Ontario
720, rue Bay, 11^e étage
Toronto (Ontario) M7A 2S9

Monsieur le Ministre,

C'est avec plaisir que le Comité consultatif sur la nomination des juges de paix vous présente le onzième rapport sur ses activités depuis sa création, conformément aux modifications apportées à la *Loi sur les juges de paix* en 2007.

Le présent rapport couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

Dans le présent rapport sont abordées toutes les questions importantes relatives au classement des candidats à une nomination de juge de paix à la Cour de justice de l'Ontario.

Le président du Comité,

Original signé par Michael Ras

Michael Ras
Président

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Je suis heureux de rendre compte des activités que le Comité consultatif sur la nomination des juges de paix (le Comité) a menées en 2018. Le Comité est composé d'un comité central de sept membres et de sept comités régionaux de huit membres chacun.

Tout au long de l'année de référence, le Comité a continué à améliorer son processus de candidature en révisant ses politiques et procédures.

En décembre 2018, le Comité a reçu une lettre du procureur général lui demandant de commencer à publier des annonces pour pourvoir 31 postes vacants de juge de paix à la cour principale de chaque région de la province.

J'aimerais remercier le Comité et le personnel du ministère du Procureur général pour leur travail diligent dans la recherche de candidats et l'examen des qualifications de centaines de candidats pour le poste de juge de paix. Votre engagement envers le fonctionnement efficace et efficient du système judiciaire de l'Ontario est crucial et vos efforts sont grandement appréciés.

J'aimerais également souligner les changements législatifs qui sont entrés en vigueur le 14 août 2020 et qui ont modifié la composition du Comité pour le simplifier et le rendre plus efficace tout en garantissant que les voix locales sont représentées au sein du Comité. Ces changements législatifs soutiennent la modernisation de nos opérations et ont modifié les exigences liées au rapport annuel. Le Comité se réjouit de pouvoir soutenir le ministère du Procureur général dans ses objectifs visant à accroître la transparence et la diversité lors de la nomination des juges de paix en Ontario.

Michael Ras
Président

INTRODUCTION

Formation et mandat du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix

Le Comité consultatif sur la nomination des juges de paix (le Comité) a été formé en 2007, à la suite des modifications apportées à la *Loi sur les juges de paix*, L.R.O. 1990, chap. J.4. Le Comité consultatif est un organisme indépendant du ministère du Procureur général, qui a pour mission de classer les candidats à une nomination comme juge de paix et de faire rapport sur ce classement au procureur général. Les juges de paix sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil, sur la recommandation du procureur général. On trouvera, à l'annexe A, un extrait de la *Loi sur les juges de paix*.

Rôle d'un juge de paix

En Ontario, les juges de paix sont des fonctionnaires judiciaires nommés aux termes de la *Loi sur les juges de paix*. Cette Loi confère aux juges de paix compétence dans tout l'Ontario; elle établit un cadre pour leur nomination et leur charge, ainsi que les conditions dans lesquelles ils s'acquittent de leurs fonctions. Au cours de la période visée par le présent rapport, plus de 323 personnes ont été assignées au poste de juge de paix en Ontario et se sont acquittées des responsabilités judiciaires correspondantes. La Cour de justice de l'Ontario, l'un des deux tribunaux de première instance de la province, compte à la fois des juges et des juges de paix de nomination provinciale.

Les fonctions, pouvoirs et tâches judiciaires d'un juge de paix sont définis dans les lois et dans la jurisprudence. Les deux lois les plus importantes qui confèrent compétence aux juges de paix sont le *Code criminel* et la *Loi sur les infractions provinciales*, mais plusieurs autres lois, provinciales et fédérales, définissent les pouvoirs et la compétence des juges de paix. Les juges de paix œuvrent dans deux grands secteurs : droit criminel et lois à caractère réglementaire (infractions provinciales).

Dans le secteur du droit criminel, les juges de paix président la quasi-totalité des enquêtes sur le cautionnement (mise en liberté provisoire) de la province, la majorité des audiences en renvoi au criminel, ainsi que d'autres audiences criminelles. En outre, ils reçoivent les dénonciations (documents qui marquent le début des instances criminelles), confirment ou étudient la délivrance des actes de procédure et traitent les demandes de mandats de perquisition et d'autres affaires de procédure criminelle.

Les juges de paix statuent sur la plupart des infractions à certaines lois de nature réglementaire et aux règlements municipaux. Tout comme lors d'instances criminelles, les juges de paix reçoivent les dénonciations et les demandes de mandats de perquisition, traitent la délivrance d'actes de procédure et président des audiences et des procès.

À compter de leur nomination, les juges de paix doivent cesser d'occuper tout autre emploi et s'abstenir de toute activité politique. Selon la *Loi sur les juges de paix*, les juges de paix ne doivent entreprendre aucun autre travail rémunéré sans l'approbation du Conseil d'évaluation des juges de paix. Les juges de paix doivent prendre leur retraite à l'âge de 65 ans. Cependant, ils peuvent, avec l'approbation annuelle du juge en chef de la Cour de justice de l'Ontario, continuer d'exercer leurs fonctions jusqu'à l'âge de 75 ans¹.

Comité consultatif sur la nomination des juges de paix

Le Comité se compose de sept membres principaux : un juge et un juge de paix nommés par le juge en chef de la Cour de justice de l'Ontario, un juge de paix nommé par le juge en chef de la Cour de justice de l'Ontario (il s'agit soit du juge de paix autochtone principal, soit d'un autre juge de paix qui connaît bien les affaires autochtones) et quatre autres personnes nommées par le procureur général.

De plus, le Comité s'est doté de sept comités régionaux, un pour chacune des régions de la Cour de justice de l'Ontario. Ces comités régionaux comprennent le juge principal régional et le juge de paix principal régional ou leurs délégués, au plus cinq autres membres nommés par le procureur général et un avocat, également nommé par le procureur général. Le procureur général a désigné un membre de chaque région pour agir à titre de responsable pendant la durée de son mandat. Le responsable régional a pour fonction de coordonner la sélection, les entrevues, la vérification des références et le processus de classement des candidats à la nomination comme juge de paix dans sa région.

Le Comité se compose de 63 membres au total.

Depuis 2008, les responsables principaux et régionaux se réunissent tous les mois pour examiner les affaires courantes du Comité et discuter des questions liées à ses politiques et procédures.

De plus, depuis 2008, le Comité tient une assemblée annuelle de tous ses membres. Cette assemblée permet à l'ensemble du Comité d'examiner les activités de l'année écoulée et de préparer tout changement à introduire dans le processus de candidature de l'année à venir. Cet échange d'idées et de points de vue est important pour garantir une application cohérente des normes et des procédures dans toutes les régions.

Une courte notice biographique pour chacun des membres est jointe en tant qu'annexe B.

¹ Le 2 juin 2008, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a décrété que les juges de paix doivent prendre leur retraite à l'âge de 65 ans; voir Assn. of Justices of the Peace of Ontario, Brenna Brown, Moreland Lynn and Meena Nadkami, Applicants v. Attorney General of Ontario [2008], O.J. No. 2131.

MODE DE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ

À la suite de la mise en œuvre du nouveau processus d'appel de candidatures en fonction des postes vacants, le Comité a poursuivi ses améliorations. Il a apporté de nouvelles modifications à son formulaire de demande de nomination, à ses politiques et procédures et à ses critères de sélection au cours de l'année civile 2018. Le public peut consulter tous ces documents en visitant le site Web de la Cour de justice de l'Ontario à l'adresse suivante : www.ontariocourts.ca/ocj/fr/jpaac. Ces documents sont également joints au présent rapport en tant qu'annexes C, D et E respectivement.

Depuis sa création en 2007 jusqu'au 31 décembre 2018, le Comité a examiné un total de 2 168 curriculum vitae qui se trouvaient dans les dossiers du Ministère avant la modification originale apportée à la *Loi sur les juges de paix* qui a établi le Comité, et 15 356* candidatures présentées au moyen du formulaire conçu par le Comité. Au cours de la période couverte par le présent rapport annuel (du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018), 989 candidatures ont été examinées et classées par le Comité, un processus qui comprenait les entrevues de 64 candidats.

Activités

Processus de septembre 2017

Comme indiqué dans le rapport annuel de 2017, en raison du calendrier, le Comité a dû achever le processus de dotation des postes vacants annoncés en septembre 2017 au début de l'année civile 2018.

En février 2018, le Comité avait terminé l'examen et le classement de toutes les candidatures reçues pour les postes annoncés en septembre 2017 et mené toutes les entrevues nécessaires.

Le 16 mars 2018, le Comité a rapporté au procureur général les classements de tous les candidats à ces postes vacants.

Prochain processus

En décembre 2018, le Comité a reçu des lettres du procureur général lui demandant de commencer à publier des annonces pour pourvoir 31 postes vacants de juge de paix à la cour principale à l'échelle de la province.

Examen des politiques et des procédures

Au cours de l'été et de l'automne 2018, le Comité a poursuivi l'examen de ses politiques et procédures.

STATISTIQUES – Appel de candidatures de 2017

Les statistiques du tableau ci-dessous rendent compte du nombre de demandes reçues et évaluées en 2017-2018 à la suite du processus initié en septembre 2017. Le nombre de candidats sélectionnés pour une entrevue et le nombre de jours d'entrevue sont également indiqués. Les statistiques ont été compilées en 2018 après la conclusion du processus de candidature au poste de juge de paix de 2017.

Postes vacants	Nombre total de candidatures reçues et classées	Nombre de jours d'entrevues	Nombre de candidats retenus pour une entrevue**
Barrie	282	4	10
Barrie (Bilingue)	32	0	0
Brampton (3)	484	4	15
Cornwall	89	2	5
Dryden	47	1	7
London	163	2	8
Oshawa	323	4	12
Ottawa (Bilingue)	39	2	4
Peterborough	205	3	4
Sault Ste. Marie	69	1	2
Timmins (Bilingue)	14	2	2
Timmins*	46	1	1
Toronto (7)	648	5	28
TOTAL	989[†]	12[‡]	64[§]

* Ce poste est réservé à des candidats d'ascendance autochtone ou à des personnes ayant une connaissance approfondie du contexte autochtone.

** Le Comité pourrait décider de ne pas faire passer de deuxième entrevue aux candidats.

† Les candidats ayant présenté leur candidature pour plus d'un poste vacant au cours d'une même période d'annonce ne sont comptabilisés qu'une fois.

‡ Certains jours d'entrevues comprennent des cas où une entrevue a été réalisée pour plus d'un poste vacant à la fois. Ces jours ne sont comptabilisés qu'une fois.

§ Les candidats ayant passé une entrevue pour plus d'un poste vacant au cours d'une même période d'annonce ne sont comptabilisés qu'une fois.

Annexe A

LA LOI

Extrait de la Loi sur les juges de paix

Comité consultatif sur la nomination des juges de paix

2.1 (1) Est créé un comité appelé Comité consultatif sur la nomination des juges de paix en français et Justices of the Peace Appointments Advisory Committee en anglais. 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

Mission

(2) Le Comité consultatif a pour mission de classer les candidats à une nomination comme juge de paix et de faire rapport sur le classement au procureur général. 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

Composition

(3) Le Comité consultatif est composé des sept membres principaux suivants :

1. Un juge de la Cour de justice de l'Ontario nommé par le juge en chef de la Cour de justice de l'Ontario.
2. Un juge de paix nommé par le juge en chef de la Cour de justice de l'Ontario.
3. Un juge de paix nommé par le juge en chef de la Cour de justice de l'Ontario qui est soit le juge de paix principal responsable du Programme des juges de paix autochtones de l'Ontario ou un autre juge de paix familier avec les affaires autochtones ou, lorsque le juge de paix ainsi nommé n'est pas disponible pour agir en tant que membre du Comité consultatif, un autre juge de paix familier avec les affaires autochtones qui est désigné par ce même juge en chef.
4. Quatre personnes nommées par le procureur général. 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

Membres régionaux

(4) Outre les membres principaux nommés aux termes du paragraphe (3), le Comité consultatif comprend les membres régionaux suivants à l'égard de ses fonctions liées à une région donnée :

1. Le juge principal régional de la Cour de justice de l'Ontario pour la région ou un autre juge de la Cour de justice de l'Ontario de la même région désigné par le juge principal régional.
2. Le juge de paix principal régional pour la région ou, lorsqu'il n'est pas disponible pour agir en tant que membre du Comité consultatif, un autre juge de paix de la même région désigné par le juge principal régional.
3. Pas plus de cinq autres personnes nommées par le procureur général.
4. Un membre du barreau de la région nommé par le procureur général à partir d'une liste de trois noms que lui soumet le Barreau du Haut-Canada. 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

Critères

(5) Au moment de la nomination des membres effectuée aux termes de la disposition 4 du paragraphe (3) et de la disposition 3 du paragraphe (4), l'importance qu'il y a de refléter, dans la composition du Comité consultatif, la dualité linguistique de l'Ontario et la diversité de sa population et de garantir un équilibre général entre les deux sexes est reconnue. 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

Mandat

(6) Le mandat des membres nommés aux termes de la disposition 4 du paragraphe (3) et aux termes des dispositions 3 et 4 du paragraphe (4) est de trois ans et peut être renouvelé. 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

Immunité

(7) Sont irrecevables les actions ou autres instances en dommages-intérêts introduites contre le Comité consultatif ou un de ses membres pour un acte accompli de bonne foi dans l'exercice effectif ou censé tel d'un pouvoir ou d'une fonction du Comité consultatif ou pour une négligence

ou un manquement commis dans l'exercice de bonne foi de ce pouvoir ou de cette fonction. 2017, chap. 2, annexe 2, par. 20 (1).

Rémunération

(8) Les membres nommés aux termes de la disposition 4 du paragraphe (3) et aux termes des dispositions 3 et 4 du paragraphe (4) ont le droit de recevoir la rémunération quotidienne que fixe le lieutenant-gouverneur en conseil. 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

Président

(9) Le procureur général désigne un des membres principaux à la présidence du Comité consultatif pour un mandat maximal de trois ans. 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

Mandat

(10) La même personne peut siéger comme président pendant plusieurs mandats. 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

Vote du président

(11) Le président a le droit de voter et peut, en cas de partage des voix, avoir voix prépondérante en votant de nouveau. 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

Mode de fonctionnement

(12) Le Comité consultatif remplit sa mission de la façon suivante :

1. Il établit un formulaire de candidature précisant les documents à l'appui qui sont exigés et met le formulaire à la disposition du public.
2. Il établit la procédure de candidature et les critères de sélection généraux et il met à la disposition du public de l'information à leur sujet.
3. À la demande du procureur général, il diffuse des annonces pour l'obtention de candidatures aux postes de juge de paix qui sont vacants.
4. Il examine et évalue toutes les candidatures reçues en réponse à une annonce et peut faire passer une entrevue à l'un ou l'autre des candidats.
5. ABROGÉE : 2011, CHAP. 1, ANNEXE 1, PAR. 4 (1).
6. Il procède à l'annonce et à l'examen des candidatures conformément aux critères de sélection généraux, notamment l'évaluation des compétences et capacités, la sensibilisation aux questions communautaires, les caractéristiques personnelles des candidats et la reconnaissance du fait qu'il est souhaitable que les nominations des juges de paix reflètent la diversité de la population ontarienne.
7. Il détermine les compétences, les capacités et les caractéristiques personnelles recherchées chez un juge de paix et met des renseignements sur celles-ci à la disposition du public.
8. Il classe les candidats selon les catégories « Non qualifié », « Qualifié » ou « Hautement qualifié » et fait rapport au procureur général des résultats du classement. 2006, chap. 21, annexe B, art. 3; 2011, chap. 1, annexe 1, par. 4 (1).

(12,1) Abrogé : 2017, chap. 2, annexe 2, par. 20 (2).

Quorum pour une entrevue

(13) L'entrevue que le Comité consultatif fait passer à un candidat doit être menée par au moins quatre de ses membres, dont au moins un est un membre régional provenant de la région pour laquelle une nomination est examinée et un autre est un juge ou juge de paix visé au paragraphe (13,2). 2007, chap. 7, annexe 20, art. 1.

Quorum : classement

(13,1) Quatre membres du Comité, dont au moins un est un membre régional provenant de la région pour laquelle une nomination est examinée et un autre est un juge ou juge de paix visé au paragraphe (13,2), constituent le quorum pour la prise des décisions au titre de la disposition 8 du paragraphe (12). 2007, chap. 7, annexe 20, art. 1.

Idem

(13,2) Le juge ou juge de paix visé aux paragraphes (13) et (13,1) peut être soit un membre principal soit un membre régional provenant de la région pour laquelle une nomination est examinée. 2007, chap. 7, annexe 20, art. 1.

Vacance

(14) Si le poste d'un membre nommé aux termes de la disposition 4 du paragraphe (3) ou aux termes de la disposition 3 ou 4 du paragraphe (4) devient vacant, un nouveau membre peut être nommé aux termes de la disposition applicable pour terminer le mandat. 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

Qualités requises

(15) Le Comité consultatif ne peut prendre en considération la demande d'un candidat que s'il a effectué un travail payé ou bénévole équivalant à au moins 10 ans d'expérience à temps plein et que, selon le cas :

- (a) il est titulaire d'un grade universitaire;
- (b) il est titulaire d'un diplôme d'études collégiales ou d'un diplôme d'études collégiales de niveau avancé décerné par un collège d'arts appliqués et de technologie ou un collège communautaire après avoir terminé un programme qui équivaut, en heures de classe, à un programme à temps plein d'au moins quatre semestres d'études;
- (c) il est titulaire d'un grade d'un établissement autre qu'une université qui est autorisé à le décerner :
 - (i) en vertu de *la Loi de 2000 favorisant le choix et l'excellence au niveau postsecondaire*,
 - (ii) en vertu d'une loi spéciale de l'Assemblée qui crée ou régit l'établissement,
 - (iii) en vertu d'un texte législatif d'une autre province ou d'un territoire du Canada;
- (d) il a terminé avec succès un programme désigné comme équivalence en vertu du paragraphe (16);
- (e) il satisfait à l'exigence en matière d'équivalence prévue au paragraphe (17). 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

Programmes d'équivalence

(16) Pour l'application de l'alinéa (15) d), le procureur général peut désigner des programmes comportant une formation au sein du système judiciaire, y compris des programmes visant à accroître la diversité au sein du système judiciaire, comme étant des programmes qui satisfont à l'équivalence en matière d'études et il rend publique la liste des programmes désignés. 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

Qualités requises exceptionnelles

(17) Pour l'application de l'alinéa (15) e), un candidat peut être considéré comme ayant satisfait à l'exigence en matière d'équivalence s'il démontre manifestement qu'il possède des qualités requises exceptionnelles, y compris l'expérience de vie, sans toutefois satisfaire aux exigences en matière d'études prévues aux alinéas (15) a) à d). 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

Recommandation du procureur général

(18) Le procureur général ne recommande au lieutenant-gouverneur en conseil en vue d'une nomination comme juge de paix qu'un candidat que le Comité consultatif a classé dans la catégorie « Qualifié » ou « Hautement qualifié ». 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

Rapport annuel

(19) Le Comité consultatif présente au procureur général un rapport annuel, en français et en anglais, sur ses activités. 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

Dépôt

(20) Le procureur général présente le rapport annuel au lieutenant-gouverneur en conseil et le dépose ensuite devant l'Assemblée. 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

Employés

(21) Les employés jugés nécessaires au bon fonctionnement du Comité consultatif peuvent être nommés aux termes de la partie III de la Loi de 2006 sur la fonction publique de l'Ontario. 2006, chap. 35, annexe C, par. 56 (1).

Réunions

(22) Le Comité consultatif peut tenir ses réunions en regroupant tous ses membres au même endroit, ou par des moyens électroniques, notamment les conférences téléphoniques et les vidéoconférences. 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

Utilisation des formulaires

(23) Après que les documents et la documentation visés aux dispositions 1 et 2 du paragraphe (12) ont été mis à la disposition du public, les personnes qui posent leur candidature le font en utilisant le formulaire de candidature établi par le Comité consultatif et suivent sa procédure. 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

(24) et (25) Abrogés : 2011, chap. 1, annexe 1, par. 4 (3).

Annexe B

Comité consultatif sur la nomination des juges de paix

MEMBRES

Comité central

Karen (Kaz) Flinn, présidente

Kaz Flinn jouit d'une vaste expérience dans les domaines de la responsabilité sociale d'entreprise et des affaires gouvernementales, acquise au cours de ses mandats de vice-présidente, responsabilité sociale d'entreprise et de vice-présidente, responsabilité sociale d'entreprise et affaires gouvernementales à la Banque Scotia, ainsi que de directrice, affaires gouvernementales chez Rogers Communications inc. De plus, elle a assuré plusieurs fois la présidence et la vice-présidence de la campagne annuelle Centraide de la Banque Scotia menée auprès des employés pour la communauté urbaine de Toronto et siégé au conseil d'administration de Canadian Business for Social Responsibility et à celui d'UN Global Compact Network Canada. Elle est actuellement présidente du conseil d'enseignement du programme de certificat en responsabilité sociale d'entreprise et en durabilité de l'Université de St. Michael's College de l'Université de Toronto, où elle enseigne aussi comme chargée de cours invitée. Mme Flinn est experte-conseil dans le domaine de la durabilité à Toronto. Elle a fait ses études à l'Université Carleton et détient un certificat en responsabilité sociale d'entreprise de l'École d'études commerciales d'Harvard.

Madame la juge de paix autochtone principale Wendy Agnew

La juge de paix autochtone principale Wendy Agnew a été nommée membre du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix en juillet 2018. Mme Agnew a été nommée juge de paix à la Cour de justice de l'Ontario le 14 octobre 2009, et affectée à la région de Toronto. Elle a été nommée juge de paix et chef régionale de l'administration de 2015 à 2018 au Palais de justice de College Park, affaires criminelles, dans la ville de Toronto, représentante de la région de Toronto au Comité consultatif de la formation des juges de paix pour le Cabinet du juge en chef de 2015 à 2018, et membre du comité d'éducation et de mentorat de la région de Toronto de 2015 à aujourd'hui.

Avant sa nomination à la Cour de justice de l'Ontario, elle était enseignante au secondaire, vice-directrice et directrice du Toronto Catholic District School Board. La juge de paix Agnew a obtenu son doctorat en droit de la faculté de droit de l'Université de Toronto et a été reçue au barreau en 2015. Elle est fière membre de la Première Nation de Garden River. Le 1^{er} juillet 2018, elle a été nommée par le juge en chef au poste de juge de paix autochtone principale de la Cour de justice de l'Ontario.

Monsieur le juge principal régional Simon Armstrong

Le mandat du juge Simon Armstrong en tant que membre principal du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix a pris fin en mai 2018. Le juge Armstrong détient un baccalauréat en philosophie et une maîtrise en criminologie de l'Université de Toronto, de même qu'un baccalauréat en droit de l'Université de Cambridge. Avant d'être reçu au barreau, il a travaillé en recherche et développement des politiques à l'Assemblée législative de l'Ontario et au ministère du Travail de l'Ontario, où son principal projet consistait à réviser le Code des droits de la personne. Après son admission au barreau, en 1986, il a rejoint Blake, Cassel & Graydon, où il a exercé en tant qu'avocat spécialisé en contentieux des affaires civiles pendant cinq ans. Il s'est joint en 2001 au ministère de la Justice et a été avocat de la Couronne à Toronto et à Brampton, pour les procès et les affaires portées en appel. Il est ensuite devenu sous-directeur de la Section des poursuites pénales, a établi des bureaux de la Couronne fédérale à Brampton et à Kitchener et a supervisé le travail de l'Unité des produits de la criminalité de London. Il se passionne notamment pour la défense des droits, qu'il a enseignée en tant que professeur auxiliaire à l'Osgoode Hall Law School,

dans le cadre de l'atelier intensif sur la plaidoirie donné à Osgoode Hall et au ministère de la Justice à Toronto, à Vancouver et à Yellowknife. Il est également coauteur du guide Sentencing Drug Offenders sur les peines liées aux drogues. Il a été nommé juge à la Cour de justice de l'Ontario en 2003 et affecté à Newmarket. Il a été juge et chef régional de l'administration de 2008 jusqu'à sa nomination comme juge principal régional pour la région du Centre-Est, le 2 septembre 2013.

Vandana Brown

Vandana Brown, de Toronto, a siégé au Comité consultatif sur la nomination des juges de paix jusqu'en février 2018. Mme Brown est une professionnelle chevronnée dotée d'une riche expérience dans des industries et des disciplines variées, dont le secteur manufacturier, la vente en gros, l'imprimerie, les communications et l'expérience client. Titulaire d'un baccalauréat en gestion des affaires de l'Université Ryerson, elle est aujourd'hui gestionnaire de programme chez DATA Communications Management, une entreprise multinationale qui offre des solutions de gestion des communications et des services de marketing. Auparavant, elle était cadre supérieure à Yvelo Inc., une entreprise d'imprimerie, de publication et de gestion de données de Toronto.

Mme Brown a acquis une vaste expérience en tant que leader stratégique pour plusieurs associations professionnelles, organisations non gouvernementales et organismes de charité comme MissionFest Toronto, l'Organisation internationale de perspective mondiale et l'Hôpital général de North York. Grande passionnée du développement communautaire, elle récolte des fonds et continue de faire du bénévolat pour divers organismes, particulièrement ceux venant en aide aux personnes ayant une déficience intellectuelle.

Madame la juge de paix Kathleen Bryant

Mme Kathleen Bryant a été nommée juge de paix en 1994. Elle a présidé dans la région du Nord-Ouest jusqu'en 1999, pour ensuite être affectée à Sault Ste. Marie en juillet 1999.

Mme Bryant a été juge de paix et chef régionale de l'administration de 2005 à 2008, jusqu'à ce qu'elle soit nommée juge de paix principale régionale pour la région du Nord-Est. Elle a terminé son mandat de six ans en juillet 2014.

Depuis sa nomination à la magistrature, Mme Bryant a été membre du conseil d'administration de l'Association des juges de paix de l'Ontario, membre du Comité de consultation et d'évaluation des juges de paix, et membre des comités de coordination des services à la personne et des services juridiques d'Algoma et de la région du Nord-Est. Elle a aussi été membre du Conseil d'évaluation des juges de paix de 2005 à juin 2014.

La juge de paix Bryant a repris ses fonctions de juge de paix et chef régionale de l'administration pour les districts d'Algoma et de North Shore, dans la région du Nord-Est.

Avant d'être nommée juge de paix, Mme Bryant a été administratrice des services sociaux. Elle était membre de l'East Kenora District Housing Authority, parent de famille d'accueil pour les services à l'enfance et aux familles de Kenora-Patricia, bénévole dans sa localité et travailleuse des soins de relève. Elle et son époux ont trois enfants maintenant adultes ainsi que trois petites-filles.

Monsieur le juge de paix principal Marcel Donio – Administrateur du Programme des juges de paix autochtones de l'Ontario

Le mandat de M. le juge de paix Marcel Donio en tant que membre principal du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix a pris fin en juin 2018. M. Donio vit avec son épouse, Aandeg, à Thunder Bay, d'où il préside la cour de la région du Nord-Ouest. Le couple a cinq fils et six petits-enfants.

Dans sa tendre enfance, le juge de paix Donio et sa famille ont vécu dans différents endroits éloignés et isolés avant de s'établir à Macdiarmid. Le juge de paix Donio a quitté le lac Nipigon qui l'a vu grandir pour s'établir à Thunder Bay. Il y a fréquenté le Collège Confederation et l'Université Lakehead, où il a obtenu un baccalauréat ès arts avec une majeure en criminologie. Il a été élevé au sein d'une famille élargie et il attribue sa grande sensibilité culturelle aux liens qu'il a développés avec les aînés durant son enfance. Il a commencé son parcours scolaire dans une école de jour autochtone à Macdiarmid, avant de fréquenter une école publique de sa collectivité.

Le juge de paix Donio a été nommé à la Cour de justice de l'Ontario à titre de juge de paix à temps plein en juillet 2005, et a été nommé juge de paix principal et administrateur du Programme des juges de paix autochtones de l'Ontario en avril 2012. Son mandat a été renouvelé en 2015.

Au cours de sa carrière, il a occupé des postes au sein des gouvernements provincial et fédéral et d'organismes des Premières Nations et dans le secteur privé.

Gary Gladstone

Gary Gladstone, bachelier en mathématiques, est un collecteur de fonds certifié (CFC) de Thornhill. Il a été nommé membre principal du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix en octobre 2017, après avoir été responsable pour la région du Centre-Est depuis février 2007. Directeur de Gladstone Consulting, il s'occupe aussi des relations avec les intervenants chez Reena, un organisme qui aide les personnes ayant une déficience intellectuelle à préserver leur dignité, à développer leur individualité et leur indépendance, à s'épanouir et à s'intégrer dans leur milieu. Depuis plus de 25 ans, il aide les organismes de charité et à but non lucratif à recueillir des fonds et à acquérir de la visibilité, notamment la Markhaven Home for Seniors, le Sanatan Mandir Cultural Centre, la Federation of Chinese Canadians à Markham, la UJA Federation of Greater Toronto et le Zareinu Educational Centre. Avant d'agir comme expert-conseil, il a été directeur du développement au Regesh Family and Child Services, directeur des opérations et directeur du développement du Shmuel Zahavy Cheder Chabad et directeur du développement au sein de la B'nai B'rith Youth Organization de la région du lac Ontario.

Gladstone a été membre et chef de l'équipe d'examen des subventions de la Fondation Trillium de l'Ontario pour York Simcoe pendant 12 ans. Il a été vice-président de Charities First Ontario de 1995 à 2002, et il est membre de l'Association of Fund Raising Professionals. En 1994, M. Gladstone a reçu le Gold Key Award, le grand prix d'excellence au bénévolat que décerne B'nai B'rith Youth International, et il a récemment reçu la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II.

Myra Leffler

Myra Leffler, de Grimsby, a été membre du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix de février 2009 à février 2018. Mme Leffler a d'abord été nommée membre régionale dans la région du Centre-Ouest. En décembre 2010, elle a été nommée responsable de la région du Centre-Ouest et, par la suite, elle a été nommée membre principale du Comité en février 2012. Mme Leffler a œuvré pendant plus de 25 ans dans le domaine du développement et de la planification d'événements pour diverses organisations non gouvernementales et organisations sans but lucratif. Avant de prendre sa retraite, elle travaillait comme agente principale de développement communautaire et directrice du service après-don à l'Université McMaster et, plus tôt, comme directrice du développement pour le Service d'assistance canadienne aux organismes. Elle a également travaillé à la Chambre des communes et à l'Assemblée législative de l'Ontario et présidé le conseil arbitral de la Commission de l'assurance-emploi à Niagara Falls. Elle a servi bénévolement sa communauté en tant qu'administratrice du Conseil de planification sociale de Niagara Falls, du Downtown Arts Centre de Hamilton et de plusieurs autres organismes à but non lucratif.

L'Honorable Esther Rosenberg, Juge principale régionale

La juge de paix Esther Rosenberg a été nommée membre du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix en juin 2018. Elle a obtenu son diplôme en droit en 1988 à l'Université Queen's. Après son admission au barreau, elle a exercé en tant qu'avocate généraliste dans un cabinet privé à Oshawa, où elle a également été chargée des poursuites relatives aux infractions liées aux drogues. Par la suite, elle a exercé exclusivement en tant qu'avocate de procès criminels de 1998 jusqu'à sa nomination à la magistrature en 2010, présidant principalement à Peterborough, Lindsay et Cobourg. Elle a été nommée juge et chef de l'administration locale pour les trois comtés en 2014 jusqu'à sa nomination au poste de juge principale régionale pour la région du Centre-Est, le 1^{er} juin 2018.

Andrew Suboch

Andrew Suboch, de Toronto, a été nommé membre principal du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix en septembre 2018. Il est le directeur de Subochlaw, un important cabinet d'avocats spécialisé dans les affaires de préjudices corporels en Ontario. Il est diplômé de l'Université Western (baccalauréat avec mention, 1985) et de l'Université Queens (LLB, 1989). Il a fait de l'aviron pour les deux écoles et pour l'équipe nationale canadienne d'aviron, entre autres. Il est avocat de l'association de hockey Humber Valley Sharks, de l'association de crosse mineure de Mimico et de l'association de crosse junior A de Mimico.

Norma Telfer

Norma Telfer, de Mississauga, a été nommée membre principale du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix en février 2018. Mme Telfer est présidente de Telcam Training Inc. Elle compte plus de 20 années d'expérience en tant que formatrice en entreprise, conseillère en affaires, conférencière professionnelle, animatrice et mentor. Elle se concentre sur la motivation et l'inspiration pour permettre aux personnes d'atteindre les objectifs qu'elles se sont fixés. Elle a donné des conférences et animé des ateliers sur les relations humaines, les compétences de vie et le leadership à l'échelle locale et internationale.

Mme Telfer est diplômée de l'Université York où elle a obtenu un baccalauréat en études administratives et de l'University of the West Indies, Church Teachers' College, Jamaica W. I., où elle a obtenu un diplôme en formation d'enseignants. Elle est actuellement inscrite en maîtrise en leadership à l'Université de Guelph.

Elle est présidente du conseil consultatif communautaire (CCC) du Centre Vanier pour femmes et a été membre du conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des victimes d'actes criminels.

Elle a plus de 30 ans d'expérience dans des postes de direction au sein de divers conseils d'administration d'organismes communautaires et professionnels. Elle a été membre du conseil d'administration de la Société canadienne de formation et de perfectionnement, membre du conseil consultatif de l'Association internationale des professionnels administratifs, section de l'Ontario, ancienne présidente du comité des affaires et des professions de la Black Business and Professional Association, ancienne membre de la Chambre de commerce de Mississauga et ancienne membre du comité du groupe de travail de la région ouest de la RGT, à Peel (sous-comité THRIVE).

Elle a contribué à la rédaction du Training Report, un important magazine de formation canadien, et du bulletin de l'Association internationale des professionnels de l'administration. Mme Telfer figure dans la liste « Who's Who in Black Canada ».

Comité de la région du Centre-Est

Monsieur le juge principal régional Simon Armstrong

Prière de consulter la biographie de l'honorable Simon Armstrong dans la section sur les principaux membres du Comité à la page 11.

Janet Gillespie

Janet Gillespie, d'Unionville, a été membre du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix jusqu'en avril 2018. Mme Gillespie est une avocate qui exerce le droit de la santé, le droit de la famille et le droit de succession. Elle siège à titre de juge suppléante de la Cour supérieure de justice (Cour des petites créances). Mme Gillespie était auparavant la présidente du conseil de parents de la Buttonville Public School. Elle est mariée et mère de deux enfants.

James Grady

James Grady, de Pickering, est expert-conseil en finances. Ancien vice-président aux finances d'une entreprise de services alimentaires, gestionnaire d'une coopérative de logement et directeur d'une école élémentaire, il a aussi été président du Club Lions de Pickering. M. Grady est titulaire d'un baccalauréat en sciences de l'Université Trent. Il est marié et a deux enfants d'âge adulte ainsi que deux petits-enfants.

Adrian Merchant Macdonald

Adrian Macdonald a été coprésidente du comité consultatif du Trudeau Centre for Peace, Conflict and Justice, à la Munk School de l'Université de Toronto; elle en est aujourd'hui simple membre. Mme Macdonald est aussi membre du conseil d'administration de l'Actors' Fund of Canada et de celui du Shakespeare Globe Centre of Canada, et fait partie du comité consultatif du centre de jeunes de Dixon Hall Neighbourhood Services. Lectrice à son église, elle a siégé à plusieurs autres conseils d'administration, dont ceux de l'École nationale de théâtre du Canada et de la Battle of Normandy Foundation. Elle a été adjointe de ministre au gouvernement du Canada, responsable associée des ventes et de la commercialisation au Winnipeg Convention Centre, partenaire d'AMC Consultants à Winnipeg et associée à Media Profile inc. à Toronto. Elle a travaillé aux côtés de son mari, qui a été haut-commissaire du Canada en Grande-Bretagne et en Irlande du Nord. Mme Macdonald est mariée; elle a quatre filles et trois fils, quatre belles-filles, et quinze petits-enfants.

Monsieur le juge de paix principal régional Brian Norton

Le juge de paix Brian Norton a été nommé en 2001. Il a d'abord présidé dans la région de Simcoe/Muskoka, puis est devenu juge de paix et chef régional de l'administration en 2012 pour le Centre de télémandat, situé dans la région de York. C'est en mars 2016 que M. Norton a été nommé juge de paix principal régional pour la région du Centre-Est.

L'Honorable Esther Rosenberg, Juge principale régionale

Prière de consulter la biographie de l'honorable Simon Armstrong dans la section sur les principaux membres du Comité à la page 14.

Ritu Singarayer, responsable pour la région du Centre-Est

Ritu Singarayer, de Whitby a plus de 16 ans d'expérience en développement communautaire et services sociaux. Elle occupe le poste de directrice du développement communautaire au sein de Community Living York South. Elle a travaillé pour de nombreux organismes et comités de la région de York et de la RGT qui répondent à différents besoins de la communauté. Le 3 décembre 2015,

Mme Singarayer a reçu l'Exceptional Accessibility Champion Award for York Region. Cet honneur, autrefois nommé l'Abilities Awards, est un prix officiel de la RGT décerné à l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées. Elle a été honorée pour son dévouement admirable et ses contributions remarquables, dont sa collectivité a pu bénéficier. Mme Singarayer possède un baccalauréat spécialisé en sciences avec une majeure en psychologie et une autre en sociologie de l'Université de Toronto. Elle parle couramment le hindi, le pendjabi, l'ourdou et l'espagnol.

Anthony Sutcliffe

Anthony Sutcliffe a été nommé membre du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix en décembre 2018. M. Sutcliffe possède une vaste expérience en tant que conseiller juridique auprès de la direction, dans le domaine des relations industrielles et du travail, ainsi qu'à des postes de juriste d'entreprise au sein de diverses entreprises de plus en plus grandes dans les sphères internationales et nationales et dans les secteurs à but lucratif et non lucratif.

M. Sutcliffe est diplômé de l'Université McMaster (B.A. Business 1972) et de l'Université Queen's (LL.B. 1982); il a été admis au Barreau de l'Ontario (1984) et a reçu le titre de directeur de l'Institut des administrateurs de sociétés (ICD.D), Rotman School of Business, Université de Toronto (2009). Il a été membre et directeur (depuis 1999) de l'Association canadienne des conseillers et conseillères juridiques d'entreprises et a également été membre de l'Association du Barreau canadien.

M. Sutcliffe a été conseiller et directeur pour un certain nombre d'entreprises à but lucratif, notamment Stelco, Inglis, Bechtel, ITT, Ricoh et IKON. De plus, M. Sutcliffe a travaillé en tant que directeur et conseiller juridique interne pour un certain nombre d'organismes à but non lucratif, dont Community Builders. Il a occupé différentes fonctions au sein du conseil municipal de Kawartha Lakes, notamment celles de conseiller juridique de la Ville (de 2011 à 2014), d'inspecteur de clôtures de bornage (de 2013 à ce jour) et de membre du comité de vérification du financement des élections municipales (trois mandats de quatre ans à ce jour, dont deux en tant que président). M. Sutcliffe siège actuellement au conseil d'administration de l'Équipe de santé familiale de Kawartha North et est également membre du comité exécutif du conseil.

Comité de la région du Centre-Ouest

Richard Brennan

Journaliste primé comptant plus de 40 ans de carrière, Richard Brennan a principalement couvert l'actualité politique, notamment à Queen's Park et sur la Colline parlementaire. Maintenant retraité, il a passé l'épreuve du temps, ayant connu l'âge de la machine à écrire et l'ère Twitter. M. Brennan est le seul journaliste à avoir assuré la présidence de la tribune de la presse à Queen's Park et à Ottawa.

M. Brennan, « Badger » de son surnom, a travaillé pour le *Toronto Star* et a été chef des nouvelles locales du *Record*, un journal de la région de Waterloo. Il a aussi été le mentor de plusieurs journalistes et passé trois ans au sein du Conseil de presse de l'Ontario, un organisme chargé de rendre des décisions sur les plaintes du lectorat. Enfin, il a été directeur des Ontario Newspaper Awards, qui récompensent l'excellence en journalisme.

Natif de Brantford, M. Brennan a vu et raconté le règne des gouvernements ontariens de Bill Davis, David Peterson, Bob Rae, Mike Harris, Ernie Eves, Dalton McGuinty et Kathleen Wynne.

Depuis qu'il a pris sa retraite, il accompagne les professionnels des médias et fait du bénévolat pour la Police provinciale de l'Ontario.

Madame la juge de paix principale régionale Marsha Farnand

La juge de paix Lauren M. Scully siège au Comité consultatif sur la nomination des juges de paix depuis juillet 2017. Mme Farnand a été nommée à la Cour de justice de l'Ontario en 2007. Elle a commencé à présider dans la région de Halton en 2008. Depuis sa nomination, elle agit à titre de directrice de l'Association des juges de paix de l'Ontario pour la région du Centre-Ouest et de représentante du Comité consultatif du juge en chef en matière de communications à Halton. Elle a également participé à la vie de la communauté par l'intermédiaire du centre multiculturel de Halton en dispensant des cours en collaboration avec le Réseau ontarien d'éducation juridique. Elle détient un baccalauréat en droit de l'Université de London, un baccalauréat ès arts de l'Université Carleton, des certificats en médiation de l'Institut d'arbitrage et de médiation de l'Ontario et un diplôme en médiation familiale de l'Université McMaster. Elle a été membre de l'Association du Barreau de l'Ontario, membre/arbitre du Tribunal de l'aide sociale et corédactrice du bulletin de la fonction publique de l'Ontario pour la Dispute Resolution Society. Elle est actuellement juge de paix principale pour la région du Centre-Ouest. Elle est bénévole à la banque alimentaire de Flamborough et vit dans la région de Hamilton avec son mari et ses fils jumeaux.

Lorraine Hamilton, responsable, région du Centre-Ouest

Lorraine Hamilton, de Burlington, a siégé au Comité consultatif sur la nomination des juges de paix jusqu'en juin 2018. Mme Hamilton occupe également le poste de gestionnaire de projet pour les services et programmes aux immigrants du campus du Collège Boréal situé à Hamilton. Dans le passé, elle a été fonctionnaire au gouvernement fédéral et a travaillé à la Chambre des communes, à Burlington et à Ottawa respectivement. Elle joue un rôle actif au sein de la communauté francophone : elle a géré de nombreux projets dans les domaines de la culture et de l'emploi et pris part à un grand nombre d'activités bénévoles. Mme Hamilton a présidé le club de la Fédération canadienne des femmes diplômées des universités à Burlington et siégé au conseil d'administration de l'Art Gallery of Burlington.

Monsieur le juge de paix principal régional Brett Kelly

M. le juge de paix Brett Kelly a siégé au Comité consultatif sur la nomination des juges de paix jusqu'en janvier 2018. M. Kelly a été nommé juge de paix en octobre 2009. Il a d'abord présidé dans la région de Niagara, puis dans les trois comtés de Haldimand, Norfolk et Brant, jusqu'à ce qu'il soit nommé, en janvier 2015, juge de paix principal régional pour la région du Centre-Ouest.

Avant sa nomination, M. Kelly a été conseiller principal au ministère de la Santé, directeur du North Shore Communications Group et chroniqueur dans un journal. Il a plus de 16 ans d'expérience en gestion de projets, en communications et en relations avec les médias.

Il a poursuivi ses premières études à l'Université de Guelph et à l'Université Laval, où il a fait une majeure en entomologie.

Sarah Lawson

Sarah Lawson a été nommée membre du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix en décembre 2018. Elle est titulaire d'un baccalauréat ès sciences en psychologie de l'Université McMaster et d'un diplôme en droit de l'Université Queen's. Appelée au barreau en 2009, elle est avocate de la défense au criminel et exerce principalement dans les régions de Halton et de Hamilton, et se concentre sur la relation entre la santé mentale, la toxicomanie et le droit pénal. Auparavant, elle travaillait comme avocate de service pour Aide juridique Ontario et comme agente permanente fédérale chargée des poursuites en matière de drogues pour le Service des poursuites pénales du Canada. Membre active de sa communauté, elle participe à divers organismes et comités, et a été membre du conseil d'administration du Welcome Inn Community Centre, un organisme sans but lucratif situé dans le quartier nord de Hamilton. Elle siège actuellement au sein du conseil d'administration de la Criminal Lawyers' Association de l'Ontario et représente la région de Halton.

Constance Micallef

Connie Micallef a été conseillère à la Ville d'Etobicoke, conseillère scolaire au Metropolitan Separate School Board de Toronto, présidente de comité d'appel de l'assurance-emploi et copropriétaire active de Canadian First Partners et de Delux Vending.

Elle a reçu deux honneurs soulignant le travail exemplaire qu'elle a fait pour d'autres Canadiens dans son milieu : la Médaille commémorative du 125e anniversaire de la Confédération du Canada et la Médaille commémorative du jubilé de Sa Majesté la reine Elizabeth II.

Madame la juge principale régionale Sharon Nicklas

La juge Sharon Nicklas est diplômée de la faculté de droit de l'Université de Toronto et a été admise au barreau en 1994. Elle a été procureure adjointe de la Couronne à Hamilton, à Brantford et à Kitchener, de même que sous-procureure de la Couronne à Kitchener, avant d'être nommée à la Cour de justice de l'Ontario en 2007. Elle a présidé pendant six ans à Kitchener, où elle a également occupé la fonction de juge et chef régionale de l'administration. Elle a été nommée juge principale régionale pour la région du Centre-Ouest en août 2013.

Sukhwant Thethi

Sukhwant Thethi a siégé au Comité consultatif sur la nomination des juges de paix jusqu'en août 2018. Il a immigré au Canada en avril 1995 et a occupé son premier emploi au pays dans une manufacture. En 2002, il a fait le saut dans le monde des finances, pour devenir en 2009 gestionnaire de succursale à la banque TD Canada Trust. Il est actuellement spécialiste en prêts hypothécaires à la Banque Royale du Canada. M. Thethi s'est impliqué dans plusieurs grandes causes, notamment à titre de bénévole. Lui et son épouse, Rajinder, sont les fiers parents de deux adolescentes, Gurleen et Amarjot.

Comité de la région de l'Est

Kathleen Greenaway, responsable, région de l'Est

Actuellement chargée de cours à la Smith School of Business de l'Université Queen's, la professeure Kathleen Greenaway, de Wellington, a aussi été chercheuse universitaire au Privacy and Cybercrime Institute de l'Université Ryerson. Elle et son époux sont propriétaires d'un vignoble dans le comté de Prince Edward, où elle a présidé l'association régionale des producteurs de vins. Mme Greenaway est titulaire d'un Ph. D. en gestion de l'Université Queen's.

Robert B. Horton

Robert (Rob) Horton a siégé au Comité consultatif sur la nomination des juges de paix jusqu'en novembre 2018. M. Horton a fait un bref passage dans la région de Durham avant de s'établir à Brockville, où il pratique le droit depuis 1997. Il traite de dossiers concernant le droit de la famille, la protection de l'enfance, la planification successorale et les litiges. M. Horton est président de la Leeds and Grenville Family Law Association et donne régulièrement des conférences dans le cadre du Programme d'information obligatoire de la Cour de la famille. Il est membre du conseil d'administration de RNJ Youth Services. De plus, il a été nommé membre du comité conjoint sur la liaison et les ressources communautaires des Comtés unis de Leeds et Grenville. Il s'implique dans divers organismes et comités de sa ville natale : il a notamment collaboré à la mise sur pied du programme de football pour les jeunes de Brockville, a entraîné des joueurs de football junior, a assisté des entraîneurs de hockey mineur et a été un membre du corps de pompiers auxiliaires d'Augusta Township pendant plusieurs années.

Jane Kennedy

Jane Kennedy, d'Ottawa, a travaillé plus de 10 ans sur la Colline du Parlement. Elle est maintenant à la tête d'une entreprise d'événementiel en affaires stratégiques qui aide les organismes à but non lucratif et les organisations du secteur privé à entrer en contact avec les administrations publiques et autres parties prenantes dans le cadre de questions touchant leurs intérêts. Mme Kennedy œuvre aussi dans sa collectivité en contribuant à des programmes de stages parlementaires et journalistiques qui s'adressent à de jeunes étudiants brillants dans la région de la capitale nationale.

Madame la juge de paix principale régionale Linda M. Leblanc

Mme Linda Leblanc a été nommée juge de paix à la Cour de justice de l'Ontario en août 2005. Elle a accédé aux fonctions de juge de paix et chef régionale de l'administration en janvier 2010, à Cornwall. C'est en février 2015 qu'elle est devenue juge de paix principale régionale pour la région de l'Est.

Mme Leblanc a été membre du Comité consultatif de la formation et responsable du séminaire bilingue pour les juges de paix bilingues de décembre 2011 à juin 2014. Elle a été nommée au Comité directeur de mise en œuvre des recommandations du Comité consultatif de la magistrature et du barreau sur les services en français en 2013, au comité de la région de l'Est consacré à la mise en œuvre du Projet pilote pour un accès fluide à la justice en français en 2014, et au Comité régional pour les services en français de la région de l'Est en 2015. Avant d'être nommée à la magistrature, elle a été chef régionale des juges de la Cour supérieure de justice pour la région de l'Est, coordonnatrice des procès intégrés à la Cour de justice de l'Ontario et à la Cour supérieure de justice à Cornwall; elle travaille à la Cour de justice de l'Ontario depuis 1982.

Monsieur le juge principal régional Jean Legault

Nommé à la Cour de justice de l'Ontario en 2009, le juge Jean Legault a accédé aux fonctions de juge principal régional pour la région de l'Est en 2016. Avant sa nomination comme juge principal régional, M. Legault a siégé au Conseil d'évaluation des juges de paix. Son admission au barreau remonte à 1990; il a pratiqué le droit criminel et le droit administratif et agi, à temps partiel, à titre de procureur de la Couronne et d'avocat de service. Il a en outre été membre du Comité d'aide juridique de l'Ontario à Ottawa et avocat superviseur en droit criminel à la Clinique juridique communautaire de l'Université d'Ottawa. Le juge Legault a donné des conférences dans les deux langues officielles sur la plaidoirie et le droit criminel à l'Université d'Ottawa et à l'Université Carleton.

Jeffrey (JP) McAvoy

Jeffrey (JP) McAvoy a été nommé membre du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix en décembre 2018. M. McAvoy pratique le droit des sociétés et le droit commercial au sein du cabinet Conduct Law. Admis au barreau en 2001, il a obtenu un baccalauréat en droit de l'Université Queen's en 1999. Il représente un large éventail de sociétés au Canada, aux États-Unis et en Asie de l'Est. Avant de se lancer dans la pratique privée, M. McAvoy a été l'un des employés fondateurs de Zip2, une entreprise de la Silicon Valley qui a été vendue à Compaq, puis qui a fusionné avec Alta Vista. En plus de pratiquer le droit, il contribue à la rédaction du New Economy Watch, anime un balado à portée juridique populaire et est un membre fondateur du North Dundas Business Centre.

Anne Schroder

Anne Schroder, d'Ottawa, conseillère en communications et ancienne fonctionnaire fédérale, a longtemps travaillé dans la gestion des questions de communication, la structuration organisationnelle et la gouvernance dans le secteur public afin d'aider la population canadienne à se rapprocher de son gouvernement national et d'accroître l'utilité des messages communiqués. Elle a piloté des initiatives de gestion du changement qui visaient à améliorer le

rendement organisationnel et la prestation des services, notamment en modernisant la fonction de communication. Mme Schroder a aussi de l'expérience en relations publiques et avec les médias, ayant préparé des plans et des stratégies de communication pour divers clients (approvisionnement, finances, services juridiques), et a agi comme porte-parole sur la scène publique dans plusieurs dossiers hautement médiatisés.

En tant que bénévole dans la collectivité, Mme Schroder a siégé à plusieurs conseils dans la région d'Ottawa, comme celui des English Language Tutors of Ottawa-Carleton, du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), d'Investing in Women's Worth (IIWW), de la Société canadienne de la Croix-Rouge et du Festival canadien des tulipes.

Ashraf Sial

Ashraf Sial, d'Ottawa, a été au service du ministère du Solliciteur général et des Services correctionnels de 1970 à 1998. Il était alors chef de secteur et supervisait des agents de probation et de libération conditionnelle. Il a également été gestionnaire dans un centre correctionnel et dans un centre de détention. M. Sial est amir régional au sein de la Ahmadiyya Muslim Jamaat, division Est du Canada. Il a été membre de nombreux comités consultatifs, notamment auprès de deux collèges communautaires et deux universités.

Ewart Walters

Ewart Walters, d'Ottawa, a acquis au sein d'organismes gouvernementaux, non gouvernementaux, volontaires et communautaires du Canada une riche expérience qui lui a valu le titre de commandeur de l'Ordre de la Distinction, décerné par le gouvernement de la Jamaïque, ainsi que l'Ordre d'Ottawa, une distinction remise par la Ville d'Ottawa. Aujourd'hui retraité, M. Walters a été diplomate et fonctionnaire fédéral. Il détient aussi une maîtrise en journalisme, une carrière primée qu'il a commencée dans les palais de justice et au Parlement. Il a notamment été 29 ans durant éditeur du journal ottavien *The Spectrum*. Grand amateur de sports, M. Walters a fait partie d'une équipe compétitive de cricket pendant 40 ans, adore le tennis de table et la natation, et suit avec ferveur l'athlétisme, le soccer, le football et le tennis. Il a aussi une passion pour la musique et chante dans des chorales depuis l'enfance. M. Walters se voue maintenant à sa communauté, principalement à l'organisation *Black Agenda Noir* et à son église. Il a écrit plusieurs livres, dont *We Come From Jamaica – The National Movement: 1937-1962* et son autobiographie, *To Follow Right – A Journalist's Journey*.

Comité de la région du Nord-Est

Monsieur le juge principal régional Patrick Boucher

M. Patrick Boucher a fait un baccalauréat ès arts avec spécialisation à l'Université McGill et un baccalauréat en droit à l'Université d'Ottawa. Après avoir été admis au barreau en 1998, il a exercé en cabinet privé, principalement en droit de la famille et en droit criminel. Depuis sa nomination à la Cour de justice de l'Ontario en 2009, il a été juge et chef de l'administration pour Cochrane-Nord, membre du conseil d'administration de l'Association des juges de l'Ontario, président de la formation pour la région du Nord-Est et membre du groupe de travail du juge en chef sur les pratiques exemplaires de conférence judiciaire préparatoire au procès. Nommé juge principal régional pour la région du Nord-Est en juillet 2015, il est depuis un membre actif de plusieurs des comités de direction du juge en chef et a participé aux travaux concernant le programme de formation de la Cour.

Peter M. MacLean, responsable, région du Nord-Est

Peter MacLean, de Timmins, était vice-président à la réussite scolaire du Collège Northern d'arts appliqués et de technologie avant de prendre sa retraite en juin 2014. Il a fait partie du Far North East Training Board et du conseil des arts de Kirkland Lake. M. MacLean a également été membre du

conseil d'administration de l'Hôpital de Kirkland et du district et membre du comité de rédaction de la revue de la Human Resources Professional Association (HRPA).

Nestor Prisco

Nestor Prisco, de North Bay, a été nommé shérif en 1974. Pendant 31 ans, il a assuré la gestion des activités de la Cour dans les districts judiciaires de Nipissing et de Parry Sound. Sur le plan communautaire, il a été membre du conseil municipal de North Bay, et pendant 49 ans, du Rotary Club de North Bay. Il a été président de la Bliss-Gillmor Non-Profit Housing Complex Inc., trésorier de MacKay Homes for Seniors, et membre du conseil d'administration du Collège universitaire Huron et de la Nipissing Parry Sound District Housing Authority. M. Prisco est titulaire d'une maîtrise en administration publique de l'Université Queen's.

Madame la juge de paix principale régionale Lauren M. Scully

Mme la juge de paix Lauren Scully a obtenu un baccalauréat ès arts de l'Université de Toronto (en sociologie avec spécialisation en criminologie) et un baccalauréat en droit de l'Osgoode Hall Law School, puis a été admise au Barreau de l'Ontario en 1996. Elle a ensuite travaillé en cabinet comme avocate criminaliste et avocate de service en droit criminel de 1996 jusqu'en 2001, année où elle est entrée au service de la Ville de North Bay à titre d'avocate adjointe et procureure. Elle a occupé ce poste jusqu'à ce qu'elle soit nommée juge de paix en mai 2011, avec North Bay comme cour principale. Mme Scully a donné des conférences de criminologie et de droit à l'Université de Nipissing, au Collège Canadore, à la North Bay Humane Society, à l'Association des directeurs généraux, secrétaires et trésoriers municipaux de l'Ontario, au Collège des pompiers de l'Ontario ainsi que dans le cadre de congrès et de la formation initiale à l'intention des juges de paix. Auparavant, elle a exercé les fonctions de juge de paix et chef régional de l'administration pour North Bay, a siégé au Comité consultatif de la formation pour la Cour de justice de l'Ontario, et a mentoré de nouveaux juges de paix. Elle a été nommée juge de paix principale régionale pour la région du Nord-Est en juillet 2017.

Michael Shain

Michael Shain est directeur administratif de la clinique juridique de Manitoulin et il occupe ce poste depuis 1990. Admis au barreau en 1985, il a exercé en droit criminel et en droit de la famille avant d'entrer au service de la clinique. M. Shain offre des conseils juridiques aux personnes démunies, et le barreau l'a reconnu en 2007 comme spécialiste du droit relatif à la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail.

M. Shain participe activement dans les affaires de la communauté : il a siégé au conseil d'administration du Manitoulin Health Centre et il a déjà été membre de la Community Development Corporation de la Ville de Northeast Manitoulin. Il est aujourd'hui membre de la Ligue Navale, qui amasse des fonds pour le corps de cadets de la marine de Manitoulin.

Kathleen Taylor

Kathleen Taylor, de Timmins, a fait des études en éthique, en philosophie et en droit à l'Université de Toronto, qui lui a décerné un baccalauréat ès arts en 1994. Elle a ensuite poursuivi ses études au Collège Centennial, où elle a obtenu un diplôme spécialisé d'assistante juridique. Depuis l'obtention de son diplôme en 1996, Mme Taylor travaille comme commis juridique pour les indemnités d'accident du travail chez Wallbridge, Wallbridge, un cabinet traitant des cas de lésions corporelles. Elle participe à de nombreuses activités et services communautaires.

Comité de la région du Nord-Ouest

Monsieur le juge principal régional Bernard Caron

M. le juge J. A. Bernard Caron a été nommé membre du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix en mars 2018. M. Caron a été nommé à la magistrature en 2009 en tant que juge de paix bilingue pour la région du Nord-Ouest. Avant cette importante nomination, il était avocat en cabinet privé à Québec ayant obtenu son diplôme en common law à l'Université de Western Ontario. Il a ensuite été admis au Barreau de l'Ontario en 1995. Il a pratiqué le droit pénal, le droit de la famille et le droit immobilier à Thunder Bay pendant de nombreuses années avant de devenir le premier procureur provincial de la ville de Thunder Bay à la suite du transfert des infractions provinciales aux municipalités de l'Ontario. Il siège au comité pour les services en français, au comité régional de cautionnement et au comité de gestion des causes criminelles. Il a été directeur régional de l'Association des juges de paix de l'Ontario pendant de nombreuses années. En mars 2018, il a été nommé juge de paix principal régional pour la région du Nord-Ouest.

Madame la juge principale régionale Joyce Elder

La juge Elder a étudié à l'Université Lakehead, à l'Université de Guelph et à l'Osgoode Hall Law School. Elle a été admise au barreau en 1985. Dans ses années de pratique privée, elle s'est spécialisée en droit de la famille et en médiation et a figuré sur la liste des avocats du Bureau de l'avocat des enfants. Elle a aussi assuré la présidence de la Thunder Bay Law Association et siégé au conseil d'administration de The Advocates' Society, deux organismes pour lesquels elle a donné de nombreuses conférences dans le cadre de programmes de formation continue. Avant d'être nommée à la Cour de justice de l'Ontario en 2009, la juge Elder a été membre de la Commission ontarienne d'examen ainsi que du Comité des causes types d'Aide juridique Ontario. Elle a été nommée juge principale régionale pour la région du Nord-Ouest en août 2015.

Frances Garofalo

Mme Frances Garofalo, de Thunder Bay, a siégé au Comité consultatif sur la nomination des juges de paix jusqu'en août 2018. Mme Garofalo a pris sa retraite du milieu de l'éducation après avoir été enseignante, coordonnatrice de programme, directrice d'école et surintendante au Thunder Bay Catholic District School Board. Elle a fait un baccalauréat ès arts, un baccalauréat en éducation et une maîtrise en éducation à l'Université Lakehead. À sa retraite, elle a poursuivi des études doctorales à l'Université de Toronto, qu'elle a terminées en juin 2015. Ses activités de recherche portent sur le rôle des leaders du système dans l'apprentissage professionnel des directeurs d'école, sur l'adoption par les conseils scolaires de pratiques efficaces d'amélioration des écoles, et sur l'utilisation des plateformes d'apprentissage virtuel. Mme Garofalo a dirigé pour des conseils scolaires et des organismes communautaires des études sur la littératie et la numératie, sur les projets d'éducation des Autochtones et sur la création de carrefours communautaires. De plus, en tant que membre du Conseil du curriculum du ministère de l'Éducation de l'Ontario, elle a pour rôle de fournir au ministère des Conseils stratégiques sur les programmes. Elle a en outre vu ses écrits publiés; ses nouvelles sur le rôle des femmes dans la vague d'immigration d'après-guerre au Canada ont paru dans des anthologies nationales. Mme Garofalo maîtrise le français et l'italien et a de solides bases en espagnol. Elle aime voyager, peindre, écrire et passer du temps en famille.

John Henderson

John Henderson a été nommé membre du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix en décembre 2018. Depuis 1979, M. Henderson offre des services de communication aux entreprises et aux organismes sans but lucratif du Nord-Ouest de l'Ontario. Maintenant semi-retraité, il s'engage dans de nombreuses organisations locales, dont la North Shore Steelhead Association et le Port Arthur Hunt Club, et il est un fervent amateur de plein air. M. Henderson agit à titre de mentor par l'entremise de la Community Economic Development Corporation et possède une vaste expérience professionnelle en matière de développement

économique autochtone dans la région. En plus de ses diplômes de l'Université Lakehead, il détient un certificat supérieur en mode substitutif de résolution des différends de l'Université de Windsor.

James Clifford Retson

James Retson (B.A. Psychologie, Université de la Colombie-Britannique, 1970; LL.B. Université de Toronto, 1974; M.B.A., Université Dalhousie, 1984) a été admis au barreau de la Nouvelle-Écosse en 1974 et a exercé le droit à Truro, en Nouvelle-Écosse, de 1974 à 1982. Il a siégé au conseil municipal de Truro, à la Colchester and Nova Scotia Multicultural Association, au Truro and District Human Rights Affirmative Action Committee, au Truro Police Board, et à plusieurs autres commissions, conseils d'administration et comités de Truro. Il a d'ailleurs reçu plusieurs prix de reconnaissance et distinctions soulignant les services exceptionnels qu'il a rendus bénévolement à la collectivité.

En 1984, M. Retson s'est installé à Kenora, en Ontario, afin de prendre la barre de la Kenora Association for Community Living, dont il a été directeur général d'août 1984 à août 2013. Depuis 40 ans, il milite pour les personnes handicapées et les droits de la personne. Lorsqu'il a pris sa retraite, sa collectivité a mis sur pied une fondation portant son nom et y a versé une première somme de 30 000 \$ afin de souligner sa contribution au mouvement de l'intégration communautaire des personnes handicapées. Ancien membre du Kenora Police Human Rights Committee, de la Seniors Coalition et d'autres comités à Kenora, il est un membre actif du Rotary depuis 1989 et a été président du Club Rotary de Kenora de 2006 à 2007. En outre, il a été conseiller auprès des étudiants étrangers et a travaillé durant plus de 20 ans à préparer les étudiants et les conseillers au programme de Model United Nations Assembly. Il participe activement à la recherche historique et généalogique sur la ville de Kenora, consacrant du temps de bénévolat à des activités en généalogie et ayant donné plusieurs présentations sur le sujet.

Rodi-Lynn Rusnick-Kinisky

Rodi-Lynn Rusnick-Kinisky est avocate à Thunder Bay et travaille également comme avocate superviseure principale pour les services juridiques communautaires de l'Université Lakehead, où elle encadre des étudiants en droit dans la prestation de divers services juridiques aux personnes admissibles. Elle participe aussi à l'éducation juridique de la population locale en ce qui a trait aux droits des locataires, et prête main-forte aux cliniques d'identification communautaires pour aider des gens à obtenir leur certificat de naissance. Durant l'année scolaire, Mme Rusnick-Kinisky est enseignante clinique pour le cours d'exercice du droit civil de la Bora Laskin Faculty of Law. Elle siège au comité de la diversité et de l'inclusion de cette faculté, ainsi qu'au comité des programmes d'études, de l'enseignement clinique et de la pratique intégrée. De plus, elle est membre du conseil d'administration de la Thunder Bay Law Association et copréside le conseil d'école de l'Edgewater Park Public School.

Gord Sweeney

Gord Sweeney, de Keewatin, a enseigné la biologie et les sciences pendant 32 ans avant de prendre sa retraite en 2006. Il a été chef de son département des sciences pendant 20 ans et bénévole au sein de nombreux organismes, dont l'Organisation de la patrouille canadienne du ski, la Croix-Rouge, la Société canadienne du cancer et Études d'oiseaux Canada. Parmi ses autres activités bénévoles, on retrouve l'entraînement en volley-ball et soccer, la supervision d'excursions éducatives dans la nature et la présidence de foires scientifiques régionales dans le Nord-Ouest de l'Ontario depuis 19 ans. Il fait actuellement du bénévolat auprès des organismes ShelterBox Canada et Habitat pour l'humanité. Retraité, M. Sweeney continue d'enseigner à titre suppléant, et il s'adonne au canotage, à la randonnée pédestre et au voyage avec son épouse Kim.

Laurence Tulloch, responsable, région du Nord-Ouest

Laurence Tulloch, de Thunder Bay, est retraité du monde de l'enseignement : il a été enseignant et directeur d'école au Lakehead District School Board, agent de supervision au Summer Beaver

District School Area Board, formateur dans des programmes menant à la qualification de directrice ou de directeur d'école et enseignant au programme de maîtrise en enseignement de l'Université Lakehead. Membre actif de sa communauté, M. Tulloch a été président du Rotary Club de Thunder Bay (Port Arthur), et il continue de participer à nombre de projets organisés par le Club. En couronnement de ses efforts continus au nom du club et de la collectivité, il a été nommé « Rotarian of the Year » en 2007 et en 2016. Tulloch a été membre du conseil d'administration et président de l'Association des professeurs de Sciences de l'Ontario. Pour souligner sa contribution au perfectionnement professionnel des enseignants, la Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario lui a remis le prix André-Lécuyer, remis chaque année à un membre pour sa contribution remarquable au perfectionnement professionnel. Par ailleurs, M. Tulloch poursuit son travail communautaire pour la Société canadienne de la sclérose en plaques et le Staal Foundation Open.

Monsieur le juge de paix principal régional Raymond Zuliani

Monsieur le juge de paix Raymond Zuliani a siégé au Comité consultatif sur la nomination des juges de paix jusqu'en février 2018. Il a été nommé juge de paix en mai 2007. Avant sa nomination, il conjugait les responsabilités d'enseignant et d'officier militaire : il était enseignant et directeur d'école aux niveaux élémentaire et secondaire tout en exerçant ses fonctions de réserviste naval. Au cours de ses 39 années de service dans la Marine, il a gravi les échelons, atteignant le grade de contre-amiral et a occupé les fonctions de Chef – Réserves et cadets et de commandant de la Réserve navale. Le contre-amiral Zuliani a représenté le Canada au Collège de défense de l'OTAN à Rome et à Bruxelles.

Il a participé à de nombreux comités, conseils et associations, siégeant notamment au conseil d'administration du Collège Confederation, à l'Association canadienne des directeurs d'école et à l'Association des juges de paix de l'Ontario, et occupant le poste de président national de l'Association navale du Canada. Il est diplômé du Collège de la Défense nationale de Kingston, du Collège Confederation et de l'Université Lakehead où il a obtenu un baccalauréat ès arts. Il détient également une maîtrise en administration de l'éducation de l'Université du Minnesota. M. Zuliani a été nommé juge de paix principal régional pour la région du Nord-Ouest en juillet 2014.

Comité de la région de Toronto

Gina Alexandris

Gina Alexandris a été nommée membre du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix en décembre 2018. Depuis plus de 20 ans, Mme Alexandris inspire et soutient les personnes et les organisations pour qu'elles définissent stratégiquement leurs espoirs et atteignent leurs objectifs. En tant que directrice principale du programme de droit de Ryerson, elle est responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre et de la gestion générale du nouveau programme novateur de formation d'une année qui sert d'année de transition pour les candidats à la licence en Ontario. À ce titre, elle est chargée d'assurer l'excellence scolaire et la qualité des services et de la prestation du programme pour les participants, et de sensibiliser des centaines de membres de la profession juridique. Mme Alexandris a également participé activement à la rédaction de la proposition de Ryerson pour le lancement d'une nouvelle école de droit novatrice.

Passionnée par l'éducation des adultes, le leadership et la diversité, elle a obtenu sa maîtrise en éducation en 2012 et a reçu sa certification en coaching en 2017.

Mme Alexandris a élaboré et dirigé le programme primé des avocats formés à l'étranger à la faculté de droit de l'Université de Toronto et a passé plus de 12 ans à la faculté de droit Osgoode Hall de l'Université York, d'abord comme directrice des services de carrière, puis comme doyenne adjointe des services aux étudiants pendant neuf ans. Entre 2013 et 2014, elle a été directrice de la planification stratégique et de la gestion des connaissances pour la Division des services juridiques

du ministère du Procureur général de l'Ontario. Après avoir obtenu son diplôme de la faculté de droit Osgoode Hall, elle a commencé sa carrière juridique en pratiquant le droit de la famille et le contentieux civil à Toronto, au Canada.

Elle est mère d'une famille gréco-canadienne, qui vit à Toronto.

Dave André

Dave André, ingénieur, est le fondateur et le président-directeur général de Caliber Quality Solutions inc. (Caliber), une entreprise d'assurance de la qualité dans le domaine des technologies. Issu du milieu du génie-conseil, il détient une expertise solide en construction de bâtiments. Par ailleurs, M. André a servi la collectivité de diverses façons, notamment en appuyant des organismes à but non lucratif de lutte contre la pauvreté, en contribuant à intéresser les jeunes au métier d'ingénieur et en participant à l'organisation d'actions citoyennes à Toronto.

Halla Elias

Halla Elias, de Toronto, a siégé au Comité consultatif sur la nomination des juges de paix jusqu'en avril 2018. Mme Elias est directrice des ressources professionnelles aux bureaux de Toronto de Borden Ladner Gervais LLP. Ses principales tâches se rapportent à la gestion de carrière, à la gestion des ressources, à la gestion du rendement et de la rémunération, au recrutement latéral d'associés et à la gestion du talent. Avant d'occuper ces fonctions, elle exerçait le droit au Corporate Commercial Group. Mme Elias a fréquenté la faculté de droit de l'Université Queen's et obtenu un baccalauréat ès arts avec spécialisation de l'Université de Windsor. Elle a été reçue au barreau en 2002 et travaille chez Borden Ladner Gervais LLP depuis 2000.

Monsieur le juge principal régional Aston Joseph Hall

Le juge de paix Aston Joseph Hall a été admis au barreau en 1995. De 1995 à 2002, il a exercé le droit à titre individuel, en se consacrant exclusivement au droit pénal. Il est devenu associé principal chez Hall & Vaughan, puis, en 2009, il a ouvert son propre cabinet, Aston J. Hall and Associates.

Le juge Hall est né et a grandi à Kingston, en Jamaïque, et a émigré au Canada en 1983. Il a fait son droit à l'Osgoode Hall Law School de l'Université York, où il a présidé l'association des étudiants noirs en droit; il a aussi été président de l'Association des étudiants noirs en droit du Canada. En 2008, le juge Hall a obtenu une maîtrise en droit avec spécialisation en droit pénal et en procédure, aussi de l'Osgoode Hall Law School.

Depuis 2009, le juge Hall est un administrateur de la Criminal Lawyers' Association, à Toronto. Il a aussi siégé au comité de planification stratégique de la Jamaican Canadian Association.

À sa nomination en novembre 2011, le juge Hall a été porté à la présidence de la Cour à Toronto par la juge en chef Annemarie E. Bonkalo. Il est membre du Secrétariat de la formation de la Cour depuis 2014 et exerce les fonctions de juge et chef de l'administration à Scarborough de 2015 à 2017.

En septembre 2017, le juge Hall a été nommé juge principal régional pour la région de Toronto.

Kenneth Jones

M. Ken Jones, de Toronto, a siégé au Comité consultatif sur la nomination des juges de paix jusqu'en août 2018. Il est doyen émérite à la Ted Rogers School of Management de l'Université Ryerson, établissement dont il a été doyen de 2005 à 2013. Jones mène ses travaux de recherche dans le domaine de la géomatique et des analyses spatiales et d'emplacement pour les secteurs privé et de l'immobilier commercial.

Titulaire d'un doctorat de l'Université York, M. Jones a été directeur du Centre for the Study of Commercial Activities de 1992 à 2005, titulaire de la chaire Eaton en commerce de détail de 1995 à 2005, directeur de la Stratégie ontarienne du secteur du commerce de détail de 1995 à 1998, titulaire de la chaire du CRSNG et du CRSH en gestion du changement technologique dans le commerce de détail de 1996 à 2006, et chef de projet du Réseau de centres d'excellence GEOIDE de 1998 à 2005, dans le cadre duquel il était chargé de coordonner entre plusieurs universités l'application de la recherche en géomatique pour le secteur privé.

Ayant reçu de l'Université Ryerson le titre de Distinguished Fellow, Academic Leadership, il siège au conseil d'administration de deux organismes à but non lucratif de la province et est membre du comité exécutif du Canada-United States Law Institute, un organisme administré conjointement par les facultés de droit de la Case Western Reserve University et de l'Université Western.

Kathy Narraway, responsable, région de Toronto

Kathy Narraway, de Toronto, a pris sa retraite en 2008, après avoir été au service du conseil scolaire de Peel pendant plus de 30 ans. Elle avait antérieurement été directrice adjointe puis directrice de l'école secondaire Glenforest, directrice adjointe de l'école secondaire Bramalea, directrice adjointe puis directrice de l'éducation permanente, et chef du secteur mathématique à l'école secondaire Central Peel. Elle a été membre du conseil du refuge pour jeunes Our Place Peel, membre et présidente du conseil du Oxbow Lakeside Community Club et membre du comité consultatif sur les sports du conseil de l'éducation de Peel pendant de nombreuses années. Elle est maintenant une bénévole active du conseil de l'école publique de son quartier. Engagée dans des activités communautaires depuis de nombreuses années, elle fait notamment du bénévolat auprès de Triangle Prom for Queer Youth, elle dirige une équipe de basketball et elle organise chaque année une collecte de fonds et des soirées dansantes communautaires au profit de la ligne d'écoute téléphonique pour les jeunes. Elle est titulaire d'un baccalauréat en éducation de l'Université de Toronto et d'un baccalauréat en sciences de l'Université Queen's.

Karlene Nation

Karlene Nation a été nommée membre du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix en décembre 2018. Mme Nation est une spécialiste des médias et des communications chez OneNationPR Inc. à Toronto. OneNationPR génère une couverture médiatique pour les entreprises, conseille les entreprises sur les communications en cas de crise et forme les porte-parole des médias sur la façon de gérer efficacement les messages médiatiques. L'entreprise organise et promeut des événements locaux, et rédige des discours, des rapports et des communiqués de presse.

Mme Nation possède 25 ans d'expérience dans le domaine des nouvelles télévisées et des communications d'entreprise. Elle a travaillé comme reportrice, rédactrice et productrice à CTV News de 1993 à 2014. Elle a été nommée au poste de productrice chargée de la diversité à CTV, avec pour mission d'accroître le nombre de téléspectateurs dans les différentes collectivités du Canada. Elle a créé une base de données contenant plus de trois mille porte-parole issus de groupes divers. Elle a organisé des réunions du comité de rédaction réunissant des groupes communautaires et les principaux gestionnaires de l'information de CTV. Elle a proposé des idées de reportages pour les bulletins de nouvelles locaux et nationaux et a préparé des reportages pour CTV Toronto. Mme Nation a également contribué au lancement de la télévision communautaire de Bell.

Avant de travailler à CTV Toronto, Mme Nation a travaillé à CBC Toronto, Canada AM, CTV National, Globe and Mail Report on Business et The Toronto Star. Elle a également travaillé comme spécialiste des communications à la Bourse de Toronto. Conférencière motivatrice populaire, elle a pris la parole lors d'événements communautaires, dans des écoles élémentaires et secondaires, des collèges et des universités de l'Ontario.

Monsieur le juge de paix principal régional Warren Ralph

Le juge de paix Warren Ralph a été nommé juge de paix à temps plein en février 2001. Il a débuté à la Cour de justice de l'Ontario dans la région du Centre-Est puis a été transféré à Toronto au cours de la même année. Il a été nommé juge de paix et chef régional de l'administration à la cour des infractions provinciales du Sud de Toronto en 2009. Au cours de son mandat à ce poste, il a établi, à l'intention des juges de paix, les premiers critères, protocoles et plans de formation préparatoires au procès relativement à la *Loi sur les infractions provinciales*. Il a ensuite mis sur pied, à Toronto, une nouvelle cour de règlement anticipé des affaires concernant cette loi. M. Ralph a été nommé juge de paix principal régional pour la région de Toronto en février 2013, puis a vu son mandat renouvelé en février 2016 pour une autre période de trois ans. Il a siégé à l'ancien Comité de travail du juge en chef sur la politique de prévention de la discrimination et du harcèlement et a fait partie de l'ancien Groupe des conseillers en prévention de la discrimination et du harcèlement, lequel relevait également du juge en chef; est membre du comité de formation et de mentorat de la région de Toronto et a participé à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan de formation et de mentorat pour la région de Toronto; a siégé au comité des conférences externes de la Cour de justice de l'Ontario; a été membre du conseil de l'Association des juges de paix de l'Ontario pour la région de Toronto; et siège actuellement au comité de direction de la magistrature pour le nouveau palais de justice de Toronto, au comité de modernisation du système de justice pénale pour la région de Toronto et au Conseil d'évaluation des juges de paix. Avant d'être nommé à la Cour de justice de l'Ontario, il a été vice-président de la Commission de révision de l'évaluation foncière, de même que membre et vice-président du Comité consultatif sur les nominations à la magistrature fédérale pour l'Ontario, région du grand Toronto. M. Ralph a aussi été officier de la Réserve de l'Armée canadienne et s'est vu décerner la Médaille du jubilé d'or et la Médaille du jubilé de diamant de la Reine. Il détient un diplôme de la University of Toronto Schools et du Trinity College de l'Université de Toronto, ainsi que des certificats en médiation et règlement extrajudiciaire des différends et en arbitrage.

Christopher Scott

Christopher Scott a été nommé membre du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix en décembre 2018. Sa biographie n'est pas disponible.

Kashif Sher

Kashif Sher, de Toronto, a siégé au Comité consultatif sur la nomination des juges de paix jusqu'en novembre 2018. M. Sher exerce le droit au cabinet Arya and Sher, qui se spécialise dans les litiges civils, le droit administratif, le droit de la santé, le droit des sociétés et le droit commercial. Il a fait partie du conseil d'administration de l'organisme Inner City Angels de 2003 à 2008. Sher est membre du Barreau du Haut-Canada et détient une maîtrise en administration des affaires de la Rotman School of Management de l'Université de Toronto, ainsi qu'un baccalauréat en droit de l'Osgoode Hall Law School, de l'Université York.

Joshua Wilson

Joshua Wilson, de Toronto, compte plus de 11 ans d'expérience dans les domaines de l'application de la loi et de la justice pénale. À titre d'agent de liaison avec les tribunaux pour le Service de police de Toronto, M. Wilson joue un rôle majeur dans le système de justice de Toronto. Les droits de la personne, l'égalité, la non-discrimination, la gouvernance et l'éducation sont des sujets qui lui tiennent à cœur. Son travail et ses intérêts personnels l'ont amené à siéger au LGBTQ Community Consultative Committee du chef de police de Toronto et à coprésider le LGBTQ Internal Support Network du Service de police de Toronto. Il travaille en outre, par l'information et la sensibilisation, à améliorer la culture interne du service de police à l'égard des membres de la communauté LGBTQ et à renforcer les relations entre celle-ci et la police. M. Wilson détient un diplôme en techniques policières du Collège Seneca et un certificat en pratiques d'enseignement efficaces du Collège Humber. Il a reçu en 2016 le prix de sauvetage de l'Ambulance Saint-Jean.

Comité de la région de l'Ouest

Mohammed Baobaid

Mohammed Baobaid a fait son doctorat à l'institut de psychologie de l'Université d'Erlangen-Nürnberg, en Allemagne. Fondateur et directeur général du Muslim Resource Centre for Social Support and Integration du Canada (MRCSSI) et professeur auxiliaire à l'Université Western, il a consacré 30 ans à la réalisation d'études au Yémen et au Canada sur les familles, les enfants et les jeunes exposés à des risques de violence, et sur la mise au point d'interventions culturellement adaptées. Les résultats de ses travaux ont permis d'élaborer et d'appliquer un modèle culturellement intégré d'intervention en cas de violence familiale. Les réalisations qu'il a accumulées au fil des ans reposent sur des liens de collaboration fructueux entre les fournisseurs de services, la population et les organismes gouvernementaux, liens qui se sont révélés propres à réduire le risque de violence au sein des communautés collectivistes, comme les familles arabes et musulmanes établies au Canada. M. Baobaid a été couronné plusieurs fois, notamment par le premier Prix des ambassadeurs arabes, qui rend honneur aux Canadiens d'ascendance arabe ayant accompli de grandes choses dans leur domaine, et, en 2012, par la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II et le Prix de distinction du procureur général pour les services aux victimes.

Avant de venir au Canada, M. Baobaid était le chef du département de psychologie à l'Université de Sana'a, au Yémen.

Gary Baxter

Gary Baxter, de LaSalle, a fondé une entreprise médiatique qui a connu beaucoup de succès, devenant le plus important éditeur indépendant de journaux et de magazines hebdomadaires en Ontario. En 2007, il l'a vendue à une société de médias internationale et a quitté le secteur.

Baxter a toujours conservé un vif intérêt pour sa communauté; il a siégé aux conseils d'administration de nombreux groupes des milieux artistique, culturel et des affaires.

Élu membre du conseil municipal de LaSalle en 1997, M. Baxter a aussi été maire jusqu'en 2010. Dans ses fonctions de maire, il a dirigé le plus grand programme d'infrastructure de l'histoire de LaSalle. Il a reçu en 2012 la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II.

Monsieur le juge principal régional Stephen Fuerth

Le juge Stephen Fuerth a terminé ses études à la faculté de droit de l'Université de Windsor en 1976, puis a été admis au Barreau de l'Ontario en avril 1978. Après quoi, M. Fuerth a exercé le droit à Chatham en tant qu'associé du cabinet Benoit, Van Raay, Spisani, Fuerth & Quaglia. Il se consacrait principalement au droit de la famille, mais a aussi défendu de nombreuses causes civiles devant différents tribunaux judiciaires et administratifs. Le juge Fuerth a également fait du bénévolat; il a notamment siégé au conseil d'administration d'un hôpital communautaire local pendant plusieurs années, a fondé et dirigé un centre d'aide juridique et donné quelques conférences pour un groupe de soutien parrainé par l'Association canadienne pour la santé mentale. En octobre 2006, il a été nommé juge à la Cour de justice de l'Ontario où il a présidé des causes criminelles et de droit de la famille, puis en mai 2014, il a été nommé juge principal régional pour la région de l'Ouest.

Corrine Rahman, responsable de la région de l'Ouest

Corrine Rahman vit à London, en Ontario. Diplômée de l'Université de Windsor et de l'Université de Guelph, elle a occupé plusieurs postes de cadre dans les secteurs public et à but non lucratif. Mme Rahman est professeure à la Lawrence Kinlin School of Business du Collège Fanshawe, où elle enseigne le leadership, l'éthique, la négociation et la résolution de conflit. Dans ses récentes activités de bénévolat, elle a siégé au conseil de MainStreet London et a été membre parent du comité de participation des parents de Thames Valley.

Judith Stephens-Wells

Judith Stephens-Wells, de Kitchener, détentrice d'un baccalauréat en éducation artistique avec majeure en peinture et en arts d'impression de l'Université Queen's, a poursuivi ses études au programme de maîtrise en administration des affaires de l'Université York. Durant sa carrière, elle s'est employée à fournir des services de gestion et de consultation principalement au secteur des arts à but non lucratif, aux administrations municipales et régionales, et au gouvernement provincial. Mme Stephens-Wells fait par ailleurs du bénévolat dans sa collectivité : elle a présidé le conseil de la Kitchener-Waterloo Art Gallery, dont elle est maintenant vice-présidente aux affaires internes, et siège au comité Compass Kitchener de la Ville de Kitchener. Elle exerce aussi toujours son art.

Monsieur le juge de paix principal régional Thomas Stinson

Thomas Stinson a été nommé juge de paix en septembre 2009, juge de paix et chef régional de l'administration pour Kitchener et Guelph en septembre 2014, et juge de paix principal régional pour la région de l'Ouest en avril 2015.

Avant d'être nommé à la magistrature, il a fait un baccalauréat ès arts à l'Université Queen's ainsi qu'une maîtrise et un baccalauréat en droit à l'Université Dalhousie. Lorsqu'il vivait à Halifax, il a été membre du corps enseignant de l'Université de King's College. Il a ensuite été stagiaire au bureau de Gowling à Kitchener avant d'en devenir l'un des associés. En 1997, il a joint le cabinet McElderry & Morris à Guelph, où il est demeuré jusqu'en 2005. Dans la période où il a exercé au privé, il a été procureur de la Couronne provinciale et fédérale mandaté sur une base journalière, ainsi que professeur pour le cours préalable à l'admission du Barreau du Haut-Canada et pour le programme de commis municipal aux services juridiques du Collège Conestoga à Kitchener. Il a également été poursuivant de langue française mandaté sur une base journalière pour plusieurs municipalités du Sud de l'Ontario. En 2005, il a été embauché par la municipalité régionale de Waterloo à titre d'avocat responsable des poursuites. Pendant ce mandat, il a aussi passé deux ans comme avocat responsable des biens immeubles de la municipalité.

Christina Sweet

Christina Sweet a été membre du Comité consultatif sur la nomination des juges de paix jusqu'en septembre 2018. Elle a été enseignante à l'élémentaire pendant 33 ans, période où elle a occupé plusieurs postes de responsable syndicale. Elle a siégé au comité de l'éducation du Can-Am Indian Friendship Centre, cocréé et enseigné le premier cours sur l'éducation des Autochtones destiné aux enseignants de l'Ontario et fait des travaux de recherche sur les enjeux touchant les Premières Nations. Elle détient une maîtrise en éducation, un brevet de spécialiste en éducation de l'enfance en difficulté et un baccalauréat en droit de l'Université de Windsor. Après avoir mis fin à sa carrière en éducation, elle a été reçue en 2003 au Barreau de l'Ontario. Elle pratique le droit à Windsor et est actuellement la secrétaire-trésorière de la Criminal Lawyers' Association pour Essex et membre de la division d'Essex de Rotary International.

Annexe C

POLITIQUES ET PROCÉDURES

Formulaire de demande de nomination

Le Comité consultatif sur la nomination des juges de paix publie les annonces de postes de juge de paix vacants à la demande de la procureure générale.

Seules les candidatures reçues avant la date limite seront examinées. Les candidats doivent remplir le Formulaire de demande de nomination au poste de juge de paix actuellement prescrit et faire parvenir l'original signé ainsi que huit (8) copies signées pour chacune des régions pour lesquelles ils font une demande à :

Le coordonnateur
Comité consultatif sur la nomination des juges de paix
a/s du ministère des Services gouvernementaux - Services de distribution
du courrier
Salle M2B-88, Édifice Macdonald, Queen's Park
77, rue Wellesley Ouest
Toronto (Ontario) M7A 1N3
Tél. : 416 326-4957 (Coordonnateur du CCNJP)

Seules les demandes dactylographiées ou rédigées à l'aide d'un traitement de texte seront retenues.

Après la date de clôture des concours pour les postes à pourvoir, les seuls nouveaux renseignements qui peuvent être apportés aux formulaires de demande de nomination sont ceux qui visent à actualiser les coordonnées des candidats ou des répondants. Lorsque des changements sont apportés aux coordonnées du demandeur ou des répondants, le demandeur doit soumettre une nouvelle fois la page modifiée du formulaire de demande de nomination au poste de juge de paix, accompagnées d'une lettre expliquant la nature des changements effectués.

Les candidats doivent fournir les noms et coordonnées de quatre (4) répondants. Les candidats ne doivent envoyer que les justificatifs mentionnés dans la demande. Le comité n'examinera aucun autre document, y compris des lettres de recommandation.

Communication avec le Comité

Toutes les communications provenant des candidats se font par le biais du coordonnateur du CCNJP. Il est inapproprié de joindre les membres du Comité, peu importe à quelle étape du processus de demande et d'évaluation.

Processus d'analyse et d'entrevue

Les candidats peuvent être sélectionnés pour un entretien après l'examen et l'évaluation d'un formulaire de demande dûment rempli.

Le comité de sélection sera constitué d'au moins quatre (4) membres du comité, dont un au moins est membre profane de la région de la cour principale à laquelle le candidat postule, et un autre est juge ou juge de paix.

Test de compétence linguistique

Les candidats pourront être soumis à un test de compétence linguistique standardisé dans la ou les langues qu'elles disent maîtriser.

Vérification des références et enquêtes discrètes

Dans le cadre du processus, les membres du comité peuvent procéder à des vérifications des références ou à des enquêtes discrètes.

Processus de classement

Chaque candidat est classé comme non qualifié, qualifié ou hautement qualifié.

Le classement attribué à un candidat pour un poste vacant est valide jusqu'à la clôture des candidatures aux postes de juge de paix. Comme cela se fait dans des comités semblables au Canada, les candidats ne seront pas informés de leur classement.

Confidentialité

Les renseignements personnels d'un candidat seront traités confidentiellement par le comité, sauf dans la mesure nécessaire pour lui permettre d'exercer ses fonctions.

Annexe D

QUALITÉS REQUISES ET CRITÈRES DE SÉLECTION DES JUGES DE PAIX EN ONTARIO

Les qualités minimales requises en vue d'une nomination comme juge de paix sont décrites aux paragraphes 2.1 (15), (16) et (17) de la Loi sur les juges de paix :

Qualités requises

(15) Le Comité consultatif sur la nomination des juges de paix ne peut prendre en considération la demande d'un candidat que s'il a effectué un travail payé ou bénévole équivalant à au moins 10 ans d'expérience à temps plein et que, selon le cas :

- a) il est titulaire d'un grade universitaire;
- b) il est titulaire d'un diplôme d'études collégiales ou d'un diplôme d'études collégiales de niveau avancé décerné par un collège d'arts appliqués et de technologie ou un collège communautaire après avoir terminé un programme qui équivaut, en heures de classe, à un programme à temps plein d'au moins quatre semestres d'études;
 - il est titulaire d'un grade d'un établissement autre qu'une université qui est autorisé à le décerner :
 - (i) en vertu de la *Loi de 2000 favorisant le choix et l'excellence au niveau postsecondaire*,
 - (ii) en vertu d'une loi spéciale de l'Assemblée qui crée ou régit l'établissement,
 - (iii) en vertu d'un texte législatif d'une autre province ou d'un territoire du Canada;
- c) il a terminé avec succès un programme désigné comme équivalence en vertu du paragraphe (16);
- d) il satisfait à l'exigence en matière d'équivalence prévue au paragraphe (17). 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

Programmes d'équivalence

(16) Pour l'application de l'alinéa (15) d), le procureur général peut désigner des programmes comportant une formation au sein du système judiciaire, y compris des programmes visant à accroître la diversité au sein du système judiciaire, comme étant des programmes qui satisfont à l'équivalence en matière d'études et il rend publique la liste des programmes désignés. 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

Qualités requises exceptionnelles

(17) Pour l'application de l'alinéa (15) e), un candidat peut être considéré comme ayant satisfait à l'exigence en matière d'équivalence s'il démontre manifestement qu'il possède des qualités requises exceptionnelles, y compris l'expérience de vie, sans toutefois satisfaire aux exigences en matière d'études prévues aux alinéas (15) a) à d). 2006, chap. 21, annexe B, art. 3.

Critères de sélection généraux pour évaluer les candidats

De plus, la loi exige que le Comité consultatif sur la nomination des juges de paix élabore des critères de sélection généraux.

Tout au long du processus de demande, les candidats doivent démontrer qu'ils répondent à tous les critères de sélection. De plus, le processus d'examen des candidatures prendra en ligne de compte la désirabilité de refléter la diversité de la population de l'Ontario dans les nominations de juges de paix et une évaluation des compétences, des capacités et des qualités personnelles des candidats par rapport à celles que l'on souhaite retrouver chez un juge de paix.

Voici ceux qu'il a adoptés :

1. Compétences et/ou formation clairement pertinentes et transférables au travail de juge de paix.
2. Expériences de travail, de bénévolat ou autres qui sont clairement pertinentes et transférables aux fonctions et responsabilités d'un juge de paix.
3. Compréhension du poste à pourvoir au tribunal, notamment le rythme de la cour, les besoins géographiques et communautaires, de même que compétences et qualités personnelles applicables à celui-ci.
4. Conscience et compréhension de la portée et de la profondeur du rôle de juge de paix.
5. Intérêt marqué envers les gens et l'humanité, notamment expérience interculturelle et engagement communautaire.
6. Capacité d'appliquer des qualités personnelles supérieures dans la salle d'audience et de respecter le décorum dans des situations de confrontation.
7. Un degré élevé de réalisation dans le domaine de l'emploi et/ou du service communautaire.
8. Expérience à prodiguer des conseils fonctionnels et de l'aide à des échelons d'autorité multiples.
9. Capacité et volonté d'apprendre, démontrées par le dossier d'apprentissage continu du candidat.
10. Capacité de jugement démontrée face au conflit d'intérêts réel ou perçu.
11. Compétence et expérience reconnues pour la prise de décisions réfléchies, pratiques et opportunes en présence de facteurs complexes.
12. Réputation de ponctualité, de fiabilité, de compétences organisationnelles et de préparation.
13. Compétences intellectuelles et analytiques hautement développées.
14. Souplesse et capacité d'adaptation au changement démontrées.
15. Capacité de travailler aussi bien en collaboration que de façon indépendante.
16. Capacité de gérer les gens, le temps et les ressources.
17. Capacité de présenter une requête claire, concise et bien rédigée qui reflète les intérêts et les capacités du candidat.
18. Capacité et volonté de faire des déplacements au besoin.
19. Bilinguisme (le cas échéant).

Dans le cadre de son processus d'examen, le Comité reconnaît qu'il est important que les nominations de juges de paix reflètent la diversité de la population ontarienne, ainsi que l'exige l'article 2.1 (12) 6 de la Loi sur les juges de paix.

Compétences, capacités et qualités personnelles souhaitées chez un juge de paix

Compétences et capacités

- Compétences de la vie quotidienne variées, expériences ou formation qui améliorent ou permettent le travail de juge de paix

Prise de décision

- Capacité de prendre des décisions réfléchies, pratiques et opportunes
- Compétences intellectuelles, analytiques et décisionnelles hautement développées
- Capacité de garder un esprit ouvert au moment d'écouter tous les aspects d'un argument
- Capacité de demeurer impartial et de faire preuve de jugement, notamment face à un conflit d'intérêt réel ou perçu

Communication

- Aptitudes supérieures pour l'écoute active
- Aptitudes supérieures pour la communication écrite et orale en anglais, de même qu'en français, le cas échéant
- Éloquence pour s'adresser à des personnes diverses, en petit ou grand groupe
- Compétences interpersonnelles supérieures, notamment capacité de se comporter avec dignité et d'une manière judicieuse

Compétences professionnelles

- Capacité et volonté d'apprendre
- Compétences en informatique de niveau intermédiaire à avancé
- Capacité et volonté de faire des déplacements au besoin
- Capacité de travailler de façon indépendante sans supervision et de gérer efficacement une lourde charge de travail
- Capacité de travailler à un rythme rapide malgré le stress, la pression et l'isolement qui accompagnent la fonction de juge

Qualités personnelles

Sur le plan social

- Intérêt marqué envers les gens et l'humanité, notamment expérience et engagement interculturels
- Dévouement démontré pour le service à la communauté
- Sensibilisation et intérêt à l'égard des questions régionales et sociales qui peuvent donner lieu à des causes devant les tribunaux

Sur le plan interpersonnel

- Compassion, empathie et respect pour la dignité fondamentale de chaque personne
- Courtoisie
- Patience
- Courage moral et sens élevé de l'éthique
- Réputation d'honnêteté, d'intégrité et d'équité
- Compétences interpersonnelles fortes et empreintes de dignité qui confèrent de l'autorité
- Confiance, sans attitudes pompeuses ni tendances autoritaires

Sur le plan professionnel

- Éthique professionnelle, compréhension et expérience applicables au tribunal où le juge de paix est assigné
- Ponctualité, fiabilité, préparation et organisation
- Absence d'implication dans des infractions criminelles graves ou non décidées, plaintes professionnelles/réclamations, notamment propositions à des créanciers, ou arriérés de pensions alimentaires, faillites ou affaires devant l'Agence du revenu du Canada